



COURS CITI : APPROCHES DU HANDICAP

Cours donné par Julien Boisadan tiritiran46@gmail.com

1



OBJECTIFS

Jour 1

- Définition du handicap
- Enjeux autour de la notion de Handicap et évolution historique du concept
- Sensibilisation à divers aspects du handicap physique, mental et psychique
- Handicap et droit
- Représentations sociales et Handicap
- Comprendre mes propres représentations

Jour 2

Représentations sociales et Handicap

- Comprendre mes propres représentations
- Différents modèles gravitant dans la sphère du handicap
- Elaborer des pistes concernant l'attitude et l'accompagnement

2



COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS LE HANDICAP ?

- Où commence et où finit le handicap?
- A partir de quand parlons-nous d'une personne en situation de handicap?
- Moi et le handicap, où en sommes-nous avec nos propres limitations?

Proposez une définition

3

 **Définition (Historique) du mot HANDICAP**

Le terme « handicap » a été emprunté au domaine sportif et plus spécialement au turf ([courses de chevaux](#)). Le handicap correspondait à une mesure de performances inégales des concurrents. Un expert, le « handicapeur » avait pour rôle de déterminer la manière dont un allait égaliser les chances au départ de la course. Ainsi, le handicap se traduisait par le poids supplémentaire que devaient porter les chevaux les plus forts, ou la longueur en plus qu'ils devaient parcourir. Dans d'autres types de compétition, on pouvait trouver des égalisations par attribution de points ou avantages attribués aux plus faibles.

Le « Hand in cap » (la main dans le chapeau) désignait alors une méthode destinée à choisir des positions de départ plus avantageuses pour certains dans le but d'égaliser les chances. Le terme « handicap » comme mode d'égalisation dans les épreuves sportives a été transféré au monde des invalidités et infirmités humaines. Lors du transfert, le sens original a été inversé et le handicap est devenu synonyme d'un désavantage, d'une infériorité qu'il faut supporter.



4

 **Définition de l'ONU dans la déclaration des droits des personnes handicapées (CDPH)**

«Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.»

Source : ONU. (2025, 01 05). Convention relative aux droits des personnes handicapées. Récupéré sur Confédération Suisse : <https://www.fedlex.admin.ch/fel/cc/2014/245/fr>





5

 **Le poids des mots ...**



```

graph TD
    Handicap((Handicap)) --- Personne[Personne]
    Handicap --- Environnement[Environnement]
    Personne --- Situation[Situation de handicap]
    Environnement --- Situation
    
```

Il n'y a donc pas de situation de handicap mais des individus confrontés à des situations de handicap



6

Personnes en situations de Handicap ... (MDH-PPH)

La notion de Handicap tend à être remplacée par la notion de personnes en situations de handicap

Handicap

Responsabilité personnelle :
Il est attendu que la personne concernée d'adapte, change....

ARPIH

Responsabilité de la société :
Il est attendu que la société propose des facilitateurs environnementaux favorisant la participation sociale

7

LE HANDICAP ...

UN AUTRE REGARD SUR LE HANDICAP

Le handicap est un fait social. (La construction social du handicap)

« Il porte notre attention sur la production sociale du handicap, présenté comme un construit historique et culturel. Ce sont les structures sociales et économiques de sociétés particulières qui, par des processus institutionalisés d'oppression, d'exclusion, de dévalorisation, d'invalidation, créent le handicap. Celui-ci se traduit par des restrictions à la participation sociale, un accès limité aux conditions de survie et d'épanouissement ou aux droits garantis à chacun des citoyens valides. »

Source : Fougeyrollas, P. (2010). « Le funambule, le fil et la toile : transformations réciproques du sens du handicap. » Québec : les presses de l'université laval, p. 22.

ARPIH

8

HISTOIRE DU HANDICAP

Enfants

- ↓ Isolés ou tués
- ↓ Pas considérés comme des membres de la société
- ↓ Punition divine

ARPIH

Présentations
Histoire du handicap
Handicap psychique
Déficience intellectuelle
Handicap sensoriel
Handicap physique
L'autisme
Pour aller plus loin

ANTIQUITÉ (de 5000 à 470 APJ J-C)

9

HISTOIRE DU HANDICAP



La personne âgée

Pas d'aide publique

Descendants

Affaire privée

« Mauvais parents »

Enfants dispensés de leur venir en aide

ANTQUITÉ (pe. 3700 à 4700 APR. J.-C.)

APRIH
Association pour la recherche et l'information sur le handicap

- Présentations
- Histoire du handicap
- Handicap psychique
- Déficience intellectuelle
- Handicap sensoriel
- Handicap physique
- L'autisme
- Pour aller plus loin

10

HISTOIRE DU HANDICAP

MOYEN ÂGE (DE 476 À 1'492)

ARPIH association pour l'histoire du handicap

Hospices et maladreries

Etablissements de soin

Malades

Voyageurs de passage

Personnes handicapées

Personnes âgées

Pauvres

Orphelins

Présentations

Histoire du handicap

Handicap psychique

Déficience intellectuelle

Handicap sensoriel

Handicap physique

L'autisme

Pour aller plus loin

11

HISTOIRE DU HANDICAP



Les riches

Les pauvres

MOYEN ÂGE (DE 476 À 1'492)

ARPIH
éditions pédagogiques

- ▶ ▷
- Présentations
- Histoire du handicap
- Handicap psychique
- Déficience intellectuelle
- Handicap sensoriel
- Handicap physique
- L'autisme
- Pour aller plus loin

12

HISTOIRE DU HANDICAP

MOYEN ÂGE (DE 476 À 1492)

ARPIH

- Présentations
- Histoire du handicap
- Handicap psychique
- Déficience intellectuelle
- Handicap sensoriel
- Handicap physique
- L'autisme
- Pour aller plus loin

13

HISTOIRE DU HANDICAP

RENAISSANCE (DE 1492 À 1789)

ARPIH

- Personnes handicapées
- Personnes âgées
- Enfants
- Personnes à qui on ne pouvait pas imposer du travail physique

Présentations

- Histoire du handicap
- Handicap psychique
- Déficience intellectuelle
- Handicap sensoriel
- Handicap physique
- L'autisme
- Pour aller plus loin

14

HISTOIRE DU HANDICAP

RENAISSANCE (DE 1492 À 1789)

ARPIH

- Pauvreté
- Problème moral
- Maison de discipline
- Travaux forcés
- Rééducation
- Maison des pauvres

Présentations

- Histoire du handicap
- Handicap psychique
- Déficience intellectuelle
- Handicap sensoriel
- Handicap physique
- L'autisme
- Pour aller plus loin

15

HISTOIRE DU HANDICAP

Orphelinat → XVIIIe siècle
Établissements pénitentiaires, maison d'arrêt et centre de travail obligatoire → entre le XVIIe siècle et le XIXe siècle
Hôpitaux → XIXe siècle

- Hôpital
- Maison de soins
- Et psychiatrie

Fin XVIIe siècle, début du XIXe siècle en suisse:
 Foyers d'éducation et de secours pour les enfants et les jeunes.

Punition → Education

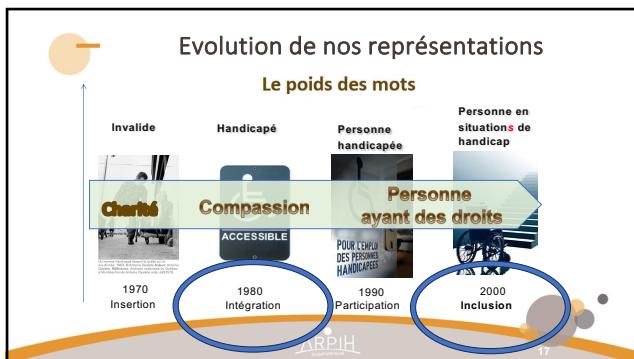
PROFESSIONNALISATION

RENAISSANCE ((DE 1492 À 1789))

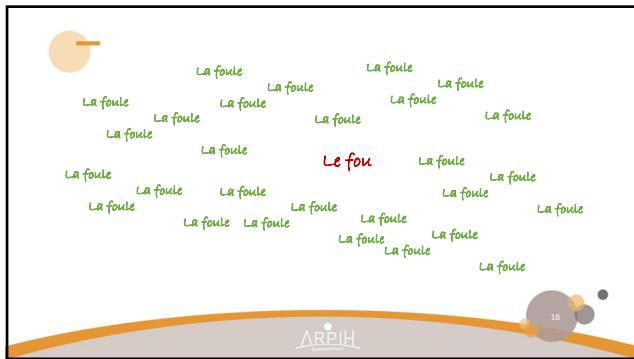


Présentations
Histoire du handicap
Handicap psychique
Déficience intellectuelle
Handicap sensoriel
Handicap physique
L'autisme
Pour aller plus loin

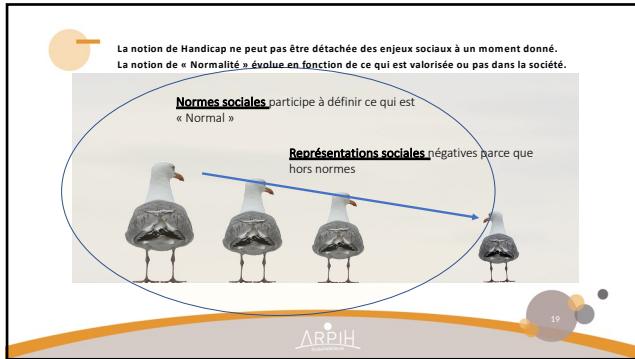
16



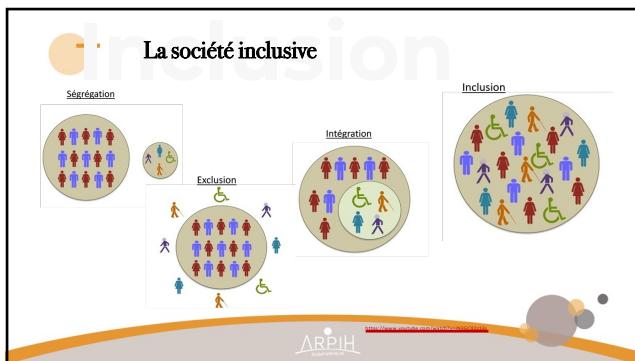
17



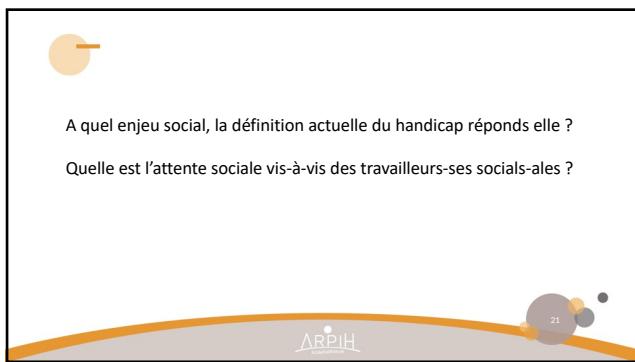
18



19



20



21



TROUBLES PSYCHIQUES

Les troubles psychiques résultent de troubles mentaux ou d'une maladie psychique (telle que psychose, névrose, dépression, dépendance...). Il engendre un dysfonctionnement de la personnalité sans que les capacités intellectuelles soient nécessairement atteintes.

ARPIH

Handicap psychique

22



LES TROUBLES BIPOLAIRES

Le trouble bipolaire se caractérise par la survenue de perturbation cycliques de l'humeur sous forme d'accès maniaques ou d'accès mélancoliques. Entre ces accès le sujet retrouve son état psychique habituel.

Maladie psychique caractérisée par une importante fluctuation de l'humeur.
https://www.youtube.com/watch?v=lWc_msMasiJp&t=83s

ARPIH

Handicap psychique

23



LES TROUBLES BIPOLAIRES

Les phases dépressives se caractérisent par une forte fatigue, des difficultés de concentration, une perte ou un gain de poids, une perte d'intérêt ou de plaisir et des troubles du sommeil.

C'est un état marqué par le ralentissement et l'inhibition des fonctions psychologiques et psychomotrices et une intense douleur morale.

L'aspect mélancolique peut durer plusieurs mois.

ARPIH

Handicap psychique

24

LES TROUBLES BIPOLAIRES

Les phases maniaques
Se manifestent par l'exaltation de l'humeur et l'hyperactivité.
Le maniaque ne s'arrête jamais. Il fait preuve d'un optimisme débordant, d'un sentiment de toute puissance et d'une désinhibition.
On assiste à une accélération du comportement psychique, accompagnée d'un délire parfois et d'un risque de mise en danger.

ARPIH

Handicap psychique

ARPIH

Handicap psychique

25

LES TROUBLES BIPOLAIRES

manie
dépression
hypomanie
dépression
manie
dépression

TYPE 1
TYPE 2
EPISODE MIXTE

ARPIH

Handicap psychique

26

LA PSYCHOSE

La psychose est une maladie psychique caractérisée par une perte de contact plus ou moins durable avec la réalité.
La schizophrénie est une forme de psychose.

Eugen Bleuler
(1857 – 1939)

schizein = fendre
phrén = esprit
littéralement «esprit fendu»

ARPIH

Handicap psychique

27

LA SCHIZOPHRENIE



La schizophrénie se caractérise principalement par:

- des distorsions de la pensée et/ou des perceptions qui entraînent une perte de contact avec la réalité:
 - Idées délirantes
 - Hallucinations
 - Désorganisation de la pensée
 - Modification de la façon dont on a d'éprouver et d'exprimer des émotions
- une altération du sens de soi: sentiment bizarre de ne plus être certain d'être soi-même, qu'on a changé, qu'on doit référer à des choses qui pour les autres coulent de source, qu'on est déconnecté et qu'on vient d'une autre planète.
- <https://www.youtube.com/watch?v=yEcOsPjWt8&t=112s>

ARPIH



28

LA SCHIZOPHRENIE

UNE CLASSIFICATION EN TROIS GROUPES

En fonction des manifestations décrites plus haut, les spécialistes classent les symptômes en 3 groupes:

- Les symptômes positifs. Sont les plus frappants et consistent en un sentiment de persécution ou paranoïaque, une mégalomanie, des idées délirantes et d'hallucinations sensorielles (visuelles, tactiles, de l'odorat, gustatives...) ; Sont les manifestations de la maladie qui sont en trop par rapport à un comportement normal.
- Les symptômes négatifs. Il s'agit d'un appauvrissement affectif et émotionnel (mise en retrait familial et social, indifférence, perte d'intérêt...); indiquent habituellement l'absence ou l'insuffisance de comportements normaux dans des domaines comme ceux de la parole et de la motivation.
- Des symptômes de désorganisation. Au niveau de la pensée, des paroles, du comportement ou encore des émotions, les patients ont de sentiments contadiictoires, des idées ou des pensées ou incohérents, manque d'attention au point d'empêcher la planification de tâches simples.

Les symptômes positifs facilitent le diagnostic alors que les négatifs peuvent être interprétés comme une dépression, ce qui peut retarder le diagnostic de plusieurs années.

ARPIH



29

LA SCHIZOPHRENIE

Symptômes positifs

Hallucinations
Aperçus, perceptions de choses inexistantes. Les hallucinations peuvent affecter les cinq sens : l'ouïe, la vue, le toucher, le goût et l'odorat.
Entendre des voix est l'hallucination la plus fréquente chez les schizophrènes.

Idées délirantes
Convictions fixes et incohérentes auxquelles le sujet adhère totalement en raison de son incapacité à distinguer ce qui est réel de ce qui ne l'est pas.

Désorganisation de la pensée
Associations incomplètes. Conclusions sans rapport avec la réalité.
Absence de raisonnement logique.

Agitation
Etat désagréable de tension et d'impatience.

Symptômes négatifs

Manque de dynamisme ou d'entrain
Tendance à rester couché sans motivation pour faire quoi que ce soit.

Repli sur soi/dépression
Les personnes touchées semblent préférer être seules et ne voir personne.

Apathie
Sentiment de vide. Incapacité à aller au bout de ses projets.

Absence de réactivité émotionnelle
Absence des signes normaux d'émotion et de sentiments de joie ou de tristesse, par ex. expressions du visage stériles.

ARPIH



30

LA SCHIZOPHRENIE

LES HALLUCINATIONS

- Une hallucination est une perception erronée d'un stimulus qui n'existe pas. L'individu perçoit une information qui n'est pas réelle. Elle peut être sensible, liée à chacun des 5 sens et donc être auditive ou visuelle.
- Les hallucinations peuvent affecter un ou plusieurs sens

Handicap psychique

31

LA SCHIZOPHRENIE

Les hallucinations auditives

- On nomme hallucinations auditives la perception de bruits ou de sons qui n'existent pas. Les hallucinations auditives peuvent se distinguer du fait d'entendre des voix.

LES HALLUCINATIONS VISUELLES

- Les hallucinations visuelles sont des apparitions, simples (lueurs, taches colorées) ou complexes (personnages, scènes animées, animaux) de tailles diverses, agréables ou désagréables.
- https://www.youtube.com/watch?v=Ko_RY7Bo0M4

Handicap psychique

32

LA SCHIZOPHRENIE

LES IDEES DELIRANTES

Une idée délirante (ou un délire) est une croyance erronée fondée sur une déduction incorrecte concernant la réalité extérieure, fermement soutenue en dépit de l'opinion très généralement partagée et de tout ce qui constitue une preuve incontestable et évidente du contraire.

<https://www.youtube.com/blaiserochat890>

Handicap psychique

33

LES TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ LIMITÉ - BORDERLINE



Le diagnostic de la personnalité borderline signifie une perturbation marquée du rapport à soi-même et aux autres.

Les personnes souffrant du trouble de la personnalité borderline éprouvent des états émotionnels intenses, survenant brusquement et souvent difficilement contrôlables. Il peut s'agir de sentiments violents de désespoir, de solitude, d'irritation ou d'anxiété.

Les personnes concernées éprouvent de la difficulté à percevoir leur entourage de manière nuancée et ont tendance à le classer selon un mode de pensée noir et blanc.

ARPIH

3. handicap psychique

34

LES TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ LIMITÉ - BORDERLINE



LES SYMPTÔMES

L'instabilité

L'intensité et la fragilité émotionnelle

La douleur émotionnelle

<https://www.cts.ch/play/tv/19h30/video/le-trouble-de-la-personnalite-limite-qu-le-borderline-est'une-maladie-psychiatrice-qui-touche-2-de-la-population-?urn=urn:cts-video:10380528>

ARPIH

3. handicap psychique

35

DEFICIENCE INTELLECTUELLE



La déficience intellectuelle est une limitation des compétences mentales de l'individu (difficultés de cognition - ensemble des processus mentaux qui se rapportent à la fonction de connaissance tels que la mémoire, le langage, le raisonnement, l'apprentissage, l'intelligence, la résolution de problèmes, la prise de décision, la perception ou l'attention, et/ou une limitation dans la rapidité de ces fonctions mentales).

Les capacités cognitives d'une personne comprennent notamment les capacités à apprendre, organiser et argumenter. Des limitations dans ce domaine peuvent vouloir dire qu'une personne a de la difficulté à analyser une situation, former des raisonnements ou anticiper.

Une déficience intellectuelle influence le développement global ou la capacité d'apprentissage de diverses manières.

ARPIH

36

DEFICIENCE INTELLECTUELLE

Parmi les déficiences intellectuelles les plus diagnostiquées on trouve:

- Syndrome de Down
- Syndrome de Rett
- Syndrome du X fragile
- Autisme



Déficience intellectuelle

37

SYNDRÔME DE DOWN _ TRISOMIE 21

La trisomie 21 est l'anomalie chromosomique la plus fréquente et la plus grande cause de déficience intellectuelle dans le monde.

La particularité des personnes porteuses de trisomie 21 vient de leurs chromosomes : 3 chromosomes 21 au lieu de 2. Il s'agit presque toujours de la totalité du chromosome 21, plus rarement d'une partie seulement (trisomie 21 partielle).

<https://www.youtube.com/watch?v=iY-EG23dA8t=129s>



Déficience intellectuelle

38

SYNDROME DE RETT

Le syndrome de Rett est une maladie génétique rare qui se développe chez le très jeune enfant, principalement la fille, et provoque un handicap mental et des atteintes motrices sévères.



Déficience intellectuelle

39

 **SYNDROME DE RETT**

Les principales manifestations de la maladie :

- Perte de l'utilisation volontaire des mains entre 6 mois et 30 mois et mise en place de stéréotypies des mains;
- Perte ou défaut d'acquisition de la marche ou marche robotisée ;
- Troubles de la communication et retrait social dès la petite enfance ;
- Détérioration du comportement, manifestations autistiques ;
- Altérations sévères du langage et retard psychomoteur ;
- Retard mental sévère ;
- Crises d'épilepsie ;
- Troubles respiratoires ;
- Déformations orthopédiques ;
- Ostéoporose...

40

 **SYNDROME DU X FRAGILE**

Caractéristiques

Un retard de développement psychomoteur et intellectuel de léger à sévère (position assise, marche et propreté plus tardives);

Des troubles déficitaires de l'attention et de l'hyperactivité (TDAH);

Des troubles du langage verbal : acquisition tardive, mauvaise élocation, répétition de mots ou de phrases;

Des troubles de comportement proches de l'autisme, des manifestations d'anxiété, des difficultés dans les relations sociales : évitement des contacts trop directs oculaires ou physiques.

<https://www.xfra.org/syndrome-x-fragile/>

41

 **DÉFICIECES SENSORIELLES**

Cette catégorie regroupe l'ensemble des difficultés liées aux organes sensoriels.

La déficience visuelle concerne les personnes aveugles ou malvoyantes.

La déficience auditive concerne des personnes atteintes d'une perte auditive partielle ou plus rarement totale.

Selon les cas, cette déficience peut s'accompagner ou non, d'une difficulté à parler.

42

DÉFICIENCE AUDITIVE

La déficience auditive correspond à une insuffisance de l'acuité auditive, elle se définit en fonction de sa profondeur, de sa nature et de son étiologie.
La « surdité » correspond à une déficience profonde.

Lorsque l'oreille externe ou moyenne est atteinte, on parle de surdité de transmission, il s'agit d'un problème dans le transport du son qui concerne 90% des déficiences auditives. La surdité de transmission est toujours légère ou moyenne, elle n'a que peu d'effets sur le langage.

Quand l'oreille interne est atteinte, on parle de surdité de perception, il s'agit d'un problème au niveau de l'analyse sensorielle qui concerne 10% des déficiences auditives.

43

DÉFICIENCE AUDITIVE

44

DÉFICIENCE AUDITIVE

La langue des signes : qu'est-ce que c'est ?
La langue des signes est la langue naturelle des Sourds : c'est une langue visuelle. Elle est complète (et non pas un mime ou une pantomime), avec une grammaire et une syntaxe qui lui sont propres.
La langue des signes n'est pas une langue universelle : chaque pays (ou région linguistique, comme en Suisse) possède sa propre langue des signes.

45

HANDICAP AUDITIF

La lecture labiale : qu'est-ce que c'est ?

La lecture labiale, c'est lire la parole sur les lèvres. En parlant tout le monde fait des mouvements avec les lèvres. Elle permet la perception et l'interprétation de ces mouvements et des expressions du visage qui accompagnent la parole. Il est ainsi possible pour la personne malentendant de compléter ce qui n'a pas été entendu. Une personne malentendant aura le réflexe de regarder les lèvres de son interlocuteur. Observer les lèvres et le visage est indispensable à une bonne lecture labiale. Des cours permettent d'apprendre à lire sur les lèvres.

La lecture labiale ne remplace pas l'appareillage acoustique, elle complète les informations reçues grâce à cet appareil en ayant recours à la perception visuelle et auditive, elle est un complément indispensable à l'appareillage. En outre, elle constitue aussi une aide considérable en milieu bruyant et permet de rétablir et améliorer la communication avec l'entourage. Elle permet aux malentendants ou devenus-sourds de se réinsérer dans le monde des entendants, que ce soit au niveau familial, social ou professionnel, de lutter contre l'isolement social et de regagner confiance et estime de soi.

 Handicap sensoriel

46

HANDICAP AUDITIF

Le Langage parlé complété (LPC) : qu'est-ce que c'est ?

Le LPC est un complément à la langue orale et à la lecture labiale. Ce n'est pas une langue en soi. En pratiquant le Langage parlé complété, on associe à chaque phonème prononcé (son) un geste de complément, effectué par la main autour du visage. À chaque son, ce geste associe une des 5 positions de la main, à l'une des 8 clefs effectuée avec les doigts. C'est la combinaison de ces clés et positions de la main qui permet au sourd de visualiser l'entier du langage oral.

 Handicap sensoriel

47

HANDICAP AUDITIF

...SNS...SNS...

Brisez

Mettez à disposition

Employez un vocabulaire simple

Faites appel aux interprètes

Attirez l'attention

Préservez votre voix

Parlez distinctement

Utilisez d'autres termes

Éliminez les bruits de fond

Parlez distinctement

 Handicap sensoriel

48



HANDICAP VISUEL

Le handicap visuel recouvre un panel important de déficiences, allant d'un trouble visuel bénin (myope par exemple) à une cécité totale. Une personne non voyante peut éventuellement distinguer des formes ou de la lumière, il se peut également que ses yeux suivent le trajet du son dans l'environnement ou que ces derniers bougent de manière incontrôlée.

<https://www.youtube.com/watch?v=9S2iO1G2-3c>



49



DÉFICIENCE VISUELLE

Le daltonisme est une anomalie génétique héréditaire. Cette déficience est causée par une absence de cônes, responsables de la perception des couleurs, au niveau de la rétine. L'altération de la perception des trois couleurs fondamentales (vert, bleu et rouge) conduit à ce que les daltoniens ne perçoivent pas la totalité de la palette de couleurs, allant de quelques couleurs manquantes à une vision uniquement en noir et blanc.

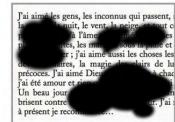


50



DÉFICIENCE VISUELLE

La rétinite pigmentaire (RP) est une maladie génétique dégénérative de l'œil, caractérisée par le rétrécissement progressif du champ visuel (vision en « tunnel ») évoluant généralement vers la cécité.



51

DÉFICIENCE VISUELLE

52

53

DÉFICIENCE VISUELLE

Plusieurs types de cécité existent :

- la cécité partielle : sujets pouvant percevoir des formes ;
- la cécité presque totale : sujets pouvant percevoir la lumière et parfois les masses et les volumes ;
- la cécité totale : sujet n'ayant aucune perception visuelle.

ARPH

Handicap sensoriel

54

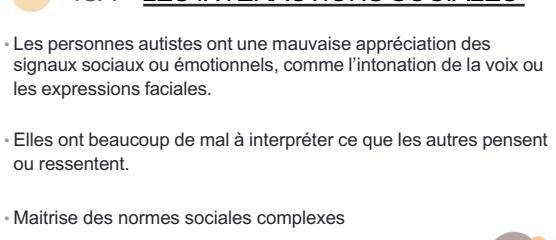
LES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)

Qu'est-ce que l'autisme?

Le mot autisme vient du grec et signifie « replié sur soi ». Afin d'identifier un trouble autistique on décrit un ensemble de troubles affectant la personne dans les trois domaines suivants:

- La communication
- Les interaction sociales
- Les centres d'intérêt (on note qu'ils sont restreints, répétitifs, stéréotypés).

55



TSA – LES INTERACTIONS SOCIALES

- Les personnes autistes ont une mauvaise appréciation des signaux sociaux ou émotionnels, comme l'intonation de la voix ou les expressions faciales.
- Elles ont beaucoup de mal à interpréter ce que les autres pensent ou ressentent.
- Maîtrise des normes sociales complexes

56

fc1_2019/2020

57

En reprenant les éléments vus dans le cadre des différentes déficiences, quels sont les éléments qui peuvent nous aider à un accompagnement adéquat ?

Quelles précautions faut-il prendre avec ces diagnostics ?

58

Le poids des mots ...

Handicap

Il n'y a donc pas de situation de handicap mais des individus confrontés à des situations de handicap

Personne Environnement

Une situation de handicap

59

Personnes en situations de Handicap ... (MDH-PPH)

La notion de Handicap tend à être remplacée par la notion de personnes en situations de handicap

Handicap

Responsabilité personnelle : Il est attendu que la personne concernée s'adapte, change...

Personne Interaction Environnement

Une situation de handicap

Responsabilité de la société : Il est attendu que la société propose des facilitateurs environnementaux favorisant la participation sociale

60

Film le recruteur

https://www.youtube.com/watch?v=i0L_v2NqpgJs

61

Film le recruteur

Pourquoi est-il Handicapé ?

62

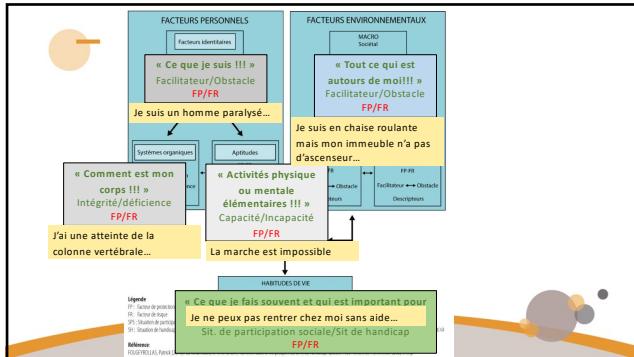
LE HANDICAP ...

Le handicap est un fait social. (La construction social du handicap)

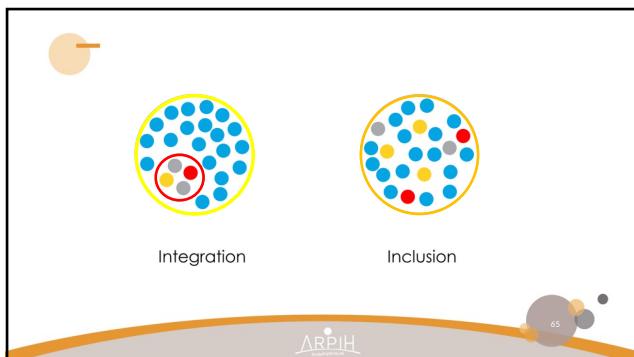
« Il porte notre attention sur la production sociale du handicap, présenté comme un construit historique et culturel. Ce sont les structures sociales et économiques de sociétés particulières qui, par des processus institutionalisés d'oppression, d'exclusion, de dévalorisation, d'invalidation, créent le handicap. Celui-ci se traduit par des restrictions à la participation sociale, un accès limité aux conditions de survie et d'épanouissement ou aux droits garantis à chacun des citoyens valides. »

Source : Fougeyrollas, P. (2010). « Le funambule, le fil et la toile : transformations réciproques du sens du handicap. » Québec : les presses de l'université laval, p.22

63



64



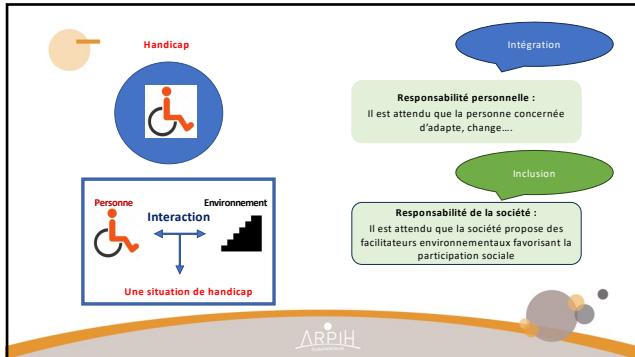
65

Distinction entre intégration et inclusion

Charles Gardou : Intégrer consiste à faire entrer un élément extérieur dans un ensemble, à l'incorporer. Cet élément extérieur est appelé à s'ajuster au système préexistant. Ainsi, dans l'intégration, ce qui prime est l'**adaptation de la personne** : si elle espère s'intégrer, elle doit, d'une manière souvent proche de l'assimilation, se transformer, se normaliser, s'adapter ou se réadapter. Par contraste, une organisation sociale est inclusive lorsqu'elle module son fonctionnement, se flexibilise, pour offrir, au sein de l'ensemble commun, un "**chez-soi pour tous**", sans toutefois neutraliser les besoins, désirs ou destins singuliers.»

Source :
In FairFace n°716 - Février 2013 :
<https://www.prisme-asso.org/une-societe-inclusive-cest-une-societe-sans-privileges-charles-gardou-6510/>; text=Faire%20face%20%AN20Qu'est%20D%20s'ajuster%20ou%20syst%C3%A8me%20pr%C3%A8sistant.

66



67

Inclusion/intégration

- Selon vous la société est-elle dans une dynamique d'inclusion ou d'intégration ? Donnez quelques exemples concrets
- Selon vous votre institution est-il dans une dynamique d'inclusion ou d'intégration? Donnez quelques exemples concrets

ARPIH

68

Approches du handicap

Il n'y donc pas de personnes handicapées ou en situation de handicap.

Il y a des personnes ayant des besoins spécifiques et aptitudes particulières, qui, confrontées à un monde social ne proposant que partiellement des moyens compensatoires, sont confrontées à des situations de handicap produites par l'inadéquation entre leurs besoins et attentes et leur environnement direct ou indirect.

25.01.2023 ARPIH 69

69
